

FONDATION PLANETES ENFANTS MALADES
Lausanne

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION
sur le contrôle restreint
relatif aux comptes annuels
arrêtés au 31 décembre 2024

Rapport de l'organe de révision
destiné au Conseil de Fondation de la
FONDATION PLANETES ENFANTS MALADES
Lausanne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de pertes et profits et annexe) de la FONDATION PLANETES ENFANTS MALADES arrêtés au 31 décembre 2024.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de fondation, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans la fondation contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

VSF Audit SA


Charles Fontannaz
Expert-réviseur agréé
Auditeur responsable


Alexia Renevey
Réviseur agréé

Lausanne, le 2 avril 2025

Annexes :

- Comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe)

FONDATION PLANETES ENFANTS MALADES
Lausanne

BILANS AUX 31 DECEMBRE 2024 ET 2023

	31.12.2024	31.12.2023
	CHF	CHF
ACTIF		
Liquidités	688 721.54	734 024.29
Stock de matériel et accessoires	14 088.00	6 405.00
Actifs de régularisation	123 910.40	24 712.85
Actif circulant	826 719.94	765 142.14
Communication et site internet	17 000.00	23 900.00
Actif immobilisé	17 000.00	23 900.00
TOTAL DE L'ACTIF	843 719.94	789 042.14

FONDATION PLANETES ENFANTS MALADES
Lausanne

BILANS AUX 31 DECEMBRE 2024 ET 2023

	31.12.2024	31.12.2023
	CHF	CHF
PASSIF		
Créanciers-fournisseurs	112 258.55	24 952.15
Passifs de régularisation	0.00	13 371.60
Capitaux étrangers à court terme	112 258.55	38 323.75
Fonds à affectation limitée	677 019.45	742 402.50
Fonds Nouvel hôpital des enfants (1)	0.00	66 000.00
Fonds Bébés avec pleurs excessifs (2)	16 500.00	16 500.00
Fonds René et Micheline Maeder (3)	609 902.50	659 902.50
Fonds APA (4)	6 028.00	0.00
Fonds Avatar Kids (5)	44 588.95	0.00
Capitaux étrangers à long terme	677 019.45	742 402.50
Capital de la fondation	20 000.00	20 000.00
Capital libre (génééré)	34 441.94	-11 684.11
Report de l'exercice précédent	-11 684.11	99 125.72
Résultat de l'exercice	46 126.05	-110 809.83
Capitaux propres	54 441.94	8 315.89
TOTAL DU PASSIF	843 719.94	789 042.14

FONDATION PLANETES ENFANTS MALADES

Lausanne

COMPTES DE RESULTAT DES EXERCICES 2024 ET 2023

	2024	2023
	CHF	CHF
Dons corporatifs	289 075.92	198 292.41
Dons liés aux programmes	142 000.00	89 648.00
Produits net provenant d'Events	20 217.21	30 801.50
Produits net sur ventes d'articles divers	27 086.42	16 914.16
Total des produits	478 379.55	335 656.07
Charges directes liées aux programmes	-333 962.50	-278 289.75
Planète Musique	-30 444.05	-30 928.85
Planète Contes	-39 842.50	-42 355.00
Planète familles	-12 957.30	-24 999.00
Planète accompagnement ados	-80 183.60	-48 254.90
Planète APA	-93 972.00	-89 442.00
Planète Avatars kids	2 588.95	-42 310.00
Projets divers	-565.00	0.00
Projet nouvel Hôpital des Enfants	-78 587.00	0.00
Charges administratives	-163 674.05	-168 176.15
Charges de personnel administratif	-150 060.75	-162 411.65
Assurances	-178.00	-22.50
Frais de bureau et autre frais d'exploitation	-5 627.25	-7 427.10
Honoraires de tiers	-19 904.85	-16 405.00
Communication, publicité et frais informatique	-37 203.65	-22 371.25
Frais de déplacement et représentation	-18 916.85	-16 538.45
Charges financières	-242.70	-250.20
./ Frais administratifs alloués aux programmes	68 460.00	57 250.00
Résultat de l'exercice avant l'affectation des fonds	-19 257.00	-110 809.83

FONDATION PLANETES ENFANTS MALADES
Lausanne

COMPTES DE RESULTAT DES EXERCICES 2024 ET 2023

	2024	2023
	CHF	CHF
Report	-19 257.00	-110 809.83
Résultat des fonds à affectation limitée	65 383.05	0.00
Attributions aux fonds	-50 616.95	0.00
Utilisations des fonds	116 000.00	0.00
Résultat de l'exercice	46 126.05	-110 809.83

FONDATION PLANETES ENFANTS MALADES

Lausanne

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1 **Numéro de la fondation :** 102670

2 **Nom de la fondation :** FONDATION PLANETES ENFANTS MALADES

3 **Adresse de correspondance :**

Personne de contact : Madame Anne Argi
Rue : Chemin de Montétan 16 NPA / Localité : 1004 Lausanne
Téléphone : 021 314 83 01
Adresse e-mail : contact@fpem.ch Site internet : www.fpem.ch

4 **Date des statuts en vigueur :** 15.12.2000

5 **But de la fondation :**

Permettre au Département médico-chirurgical de pédiatrie de Lausanne (sites Centre hospitalier universitaire vaudois et Hôpital de l'Enfance de Lausanne) d'améliorer les soins médicaux et infirmiers des enfants hospitalisés et non hospitalisés et de promouvoir la santé de la population pédiatrique.

6 **Composition du Conseil de Fondation :**

Nom et Prénom	Fonction	Signature
Argi Anne	membre du conseil présidente	Collective à deux
Rochat Guignard Isabelle	membre du conseil vice-présidente	Collective à deux
Wellauer Pierre	membre du conseil vice-président	Collective à deux
Schaller Graziella	membre du conseil secrétaire	Collective à deux
Angoulvant François	membre du conseil	
Di Meo Maddalena	membre du conseil	
Guignard Gilles	membre du conseil	
Nidegger Romaine	membre du conseil	
Tolsa Jean-François	membre du conseil	
Zambelli Pierre-Yves	membre du conseil	
Möhl Paola	directrice générale	Collective à deux

7 **Autres personnes habilitées à représenter la Fondation :**

Madame Paola Möhl - Non membre

8 **Organe chargé de tenue de la comptabilité :**

Raison sociale : **SmartFidu SA**
Personne de contact : Julien Hungerbühler
Rue : Avenue de Rumine 11 NPA / Localité : 1005 Lausanne
Téléphone : 021 613 80 20
Adresse e-mail : julien.hungerbuhler@smartfidu.ch Site internet : www.smartfidu.ch

9 **Organe de révision :**

FONDATION PLANETES ENFANTS MALADES

Lausanne

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

Raison sociale : **VSF Audit SA**
Personne de contact : Charles Fontannaz
Rue : Avenue de Rumine 11 NPA / Localité : 1005 Lausanne
Téléphone : Site internet : www.vsfaudit.ch
Adresse e-mail : info@vsfaudit.ch

10 Exonération fiscale :

La Fondation est exonérée fiscalement oui
Date de la décision 09.02.2001

11 Informations sur les principes comptables appliqués :

Les présents comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes du droit suisse, en particulier les articles sur la tenue de la comptabilité et la présentation des comptes.

12 Explications relatives aux postes du bilan et du compte de résultat :

Les charges et les produits présentés correspondent par principe aux charges et aux produits bruts et sont rattachés à l'exercice au cours duquel ils ont été enregistrés.

13 Autres informations requises par la loi :

	Exercice actuel	Exercice précédent
Moyenne annuelle des emplois	2	2
Participation(s) directe(s) ou indirecte(s) détenue(s) dans d'autres entreprises, à indiquer : - Raison de commerce / nom, forme juridique et siège - Part du capital en % - Part du droit de vote en % - Valeur comptable de la participation	NEANT	NEANT
Valeur résiduelle des dettes découlant d'opération de crédit-bail (leasing) non publiées au bilan dont la durée résiduelle > 1an	NEANT	NEANT
Dettes envers des institutions de prévoyance	NEANT	NEANT
Montant total des sûretés constituées en faveur de tiers	NEANT	NEANT
Montant total des actifs engagés en garantie des dettes de la fondation et des actifs grevés d'une réserve de propriété	NEANT	NEANT
Engagement conditionnel	NEANT	NEANT
Montant global de la dissolution des réserves latentes	NEANT	NEANT

FONDATION PLANETES ENFANTS MALADES

Lausanne

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

14 Autres informations relatives à la gestion et placement de la fortune :

Catégorie de placements	Montants au 31 décembre	% total des actifs
Montants en espèces et créances contre un débiteur		
- En CHF	688 721.54	81.63%
- En monnaie étrangère	0.00	0.00%
Total	688 721.54	81.63%
Biens immobiliers		
- En Suisse	0.00	0.00%
- A l'étranger	0.00	0.00%
Total	0.00	0.00%
Actions, bons de participation, autres titres similaires		
- En CHF	0.00	0.00%
- En monnaie étrangère	0.00	0.00%
Total	0.00	0.00%
Placements alternatifs (Hedge funds, matières premières etc.)	0.00	0.00%
Autres actifs (stocks, mobilier, véhicules, etc...)	154 998.40	18.37%
TOTAL DE L'ACTIF	843 719.94	100.00%

15 Etat des mouvements des fonds à affectation limitée :

Fonds à affectation limitée	Solde au 01.01	Attributions	Utilisation	Solde au 31.12
(1) Nouvel hôpital des enfants	66 000.00	0.00	-66 000.00	0.00
(2) Bébé avec pleurs excessifs	16 500.00	0.00	0.00	16 500.00
(3) René et Micheline Maeder	659 902.50	0.00	-50 000.00	609 902.50
(4) Activités physiques adaptées	0.00	6 028.00	0.00	6 028.00
(5) Avatar Kids	0.00	44 588.95	0.00	44 588.95
TOTAL	742 402.50	50 616.95	-116 000.00	677 019.45

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

16 Explications relatives aux postes extraordinaires, uniques ou hors période du compte de résultat :

NEANT

17 Situation patrimoniale et continuation d'exploitation

Au 31 décembre 2024, la fondation présente des fonds propres positifs d'environ CHF 54'000.—, marquant une nette amélioration par rapport à l'année précédente. Cette évolution permet non seulement de reconstituer le capital de la fondation de CHF 20'000.—, mais aussi de rétablir une couverture des fonds à affectation limitée par la trésorerie disponible. Les actions mises en place ces dernières années - renforcement de la communication, renouvellement de l'identité visuelle, modernisation des outils marketing - commencent à porter leurs fruits. Le Conseil de fondation se montre confiant pour l'avenir, d'autant plus que l'ouverture du nouvel hôpital des enfants devrait offrir une visibilité accrue aux missions et activités de la fondation.

18 Mesures en cas de surendettement / insolvabilité :

NEANT

18 Divers :

NEANT